



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Juillet août 2010 Bulletin N°59

EDITORIAL

Trêve estivale

Cette année a été riche en dossiers suivis par l'Association, avec des résultats significatifs intervenus ces dernières semaines.

Tout d'abord la rénovation de la digue. Comme suite à la demande de nombreux riverains, les responsables du projet au sein du syndicat départemental viendront présenter le dossier fin septembre à Sartrouville.

Ensuite, l'entretien des talus SNCF. L'objectif est toujours d'aboutir à une gestion « durable » de ces espaces. La multiplicité des acteurs ne facilite pas la tâche. En attendant, l'Association propose un nettoyage d'automne, en fournissant les « bras », la ville assurant un soutien logistique et la SNCF garantissant la sécurité des participants. Cette opération devrait avoir lieu début octobre.

Enfin, les questions de voirie. La sécurité des piétons reste notre priorité. Encore plus pendant les travaux de rénovation du pont SNCF.

Au cours de ces derniers mois, l'activité de l'Association a été fournie, avec la sortie vélo, le nettoyage des berges et la fête annuelle de quartier.

La trêve est bien méritée. Nous vous donnons rendez-vous en septembre... pour le prochain bulletin.

MUSEE DE SARTROUVILLE

Le musée de Sartrouville, situé 1 champ de Mars, près de l'église Saint Martin, sera ouvert les samedis après-midi 10 juillet, 24 juillet, 7 août, 28 août.

Merci aux Amis de l'histoire de Sartrouville.

Renseignements : Tél : 01 39 14 32 21

AGENDA

- Mardi 13 juillet : Fête nationale, en soirée, à la Mairie et quai de Seine à la tombée de la nuit.
- Dimanche 5 septembre : Salon des Associations, toute la journée, au Parc du Dispensaire.
- Samedi 11 septembre : promenade fleurie.
- Dimanche 12 septembre: Triathlon de Sartrouville, de 14h à 18h, sur la Seine et circuit en ville.
- Samedi 18 septembre : Journées européennes du Patrimoine - Visite du Théâtre de Sartrouville

- Dimanche 26 septembre : Grande fête de Sartrouville : brocante centre ville de 8h à 20h, avenues Jean Jaurès et de la République, par l'Union des commerçants et artisans (UCAPS.)
- Au cours de la semaine du 27 septembre au 1 octobre : réunion de présentation du projet de la digue, en soirée (date non fixée à ce jour).
- Samedi 2 ou 9 octobre : nettoyage des talus SNCF du quartier.
- Samedi 9 octobre, en fin d'après-midi : Assemblée générale annuelle de notre Association.
- Dimanche 10 octobre : Fête des vendanges, organisée par le Comité du Vieux Pays au parc du dispensaire.

PENDANT L'ETE

Fermeture des boulangeries

- Degrenne (près de la Poste): actuellement fermée. Réouverture le mardi 13 juillet. (fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi.)
- La Vaudoire (angle rue Jean Nicolle) : du 19 juillet au 8 août inclus (fermeture hebdomadaire le dimanche après-midi et lundi).
- Drocourt (angle rue Victor Hugo): du 2 août au 2 septembre (fermeture hebdomadaire : le mardi et mercredi).

Fête et brocante de Sartrouville

Elle aura lieu le dimanche 26 septembre. Elle se déroulera principalement avenue Jean Jaurès et de la République.

D'après nos renseignements obtenus auprès de l'association des commerçants et artisans de Sartrouville (UCAPS), organisatrice de la manifestation, plusieurs rues de notre quartier seront également concernées, comme l'an dernier. Nous invitons donc les riverains à prendre leurs dispositions s'ils ont à circuler le dimanche de la brocante. Nous veillerons à un bon respect du règlement de la brocante, notamment l'interdiction aux exposants d'utiliser les clôtures des riverains pour accrocher les objets mis en vente.

Fermeture du pont SNCF

Pour cause de travaux de rénovation et d'embellissement, le pont SNCF sera fermé à la circulation du 5 juillet à fin octobre et des déviations seront mises en place.

Tous les détails sont en page 3 du bulletin.

ADHESIONS A L'ASSOCIATION

Les adhésions 2009 rentrent normalement (près de cent quarante à ce jour). Un rappel sera envoyé à ceux qui ont omis leur renouvellement.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Au cours de ces deux mois écoulés, ont eu lieu successivement.

La sortie vélo du dimanche 9 mai

Par une belle matinée de printemps, une quarantaine de participants se sont retrouvés au rond-point Alfred Foulon pour notre traditionnelle randonnée cycliste. Le départ a été donné par Alice Hajem, et Moïse Bangoura, conseillers municipaux. L'occasion d'évoquer avec eux quelques aménagements dans le quartier pour encourager la pratique du vélo. Les organisateurs nous ont ensuite emmenés jusqu'au château du Val, en forêt de Saint Germain en Laye. Le rythme a été « familial », avec des accélérations proposées aux plus jeunes par Lionel Carrara, président de Réseau Vélo 78, qui nous a aimablement accompagnés.

Le nettoyage des berges de Seine

A tour de rôle, chacune des trois associations riveraines de la Seine organise le nettoyage des berges dans son quartier. Cette année, c'était notre tour. Les adhérents de l'Association étaient majoritaires, avec plusieurs jeunes familles motivées par cette activité citoyenne et utile pour l'environnement. Grâce notamment à l'annonce faite dans le bulletin municipal, des habitants d'autres quartiers ont participé activement. Ils venaient bien entendu du Vieux Pays et des Dix Arpents, mais aussi de l'Union, de la Vaudoire, du Plateau...et même une habitante de Colombes passionnée! Notre député Jacques Myard est venu nous encourager, ainsi que Bernard Carlier, maire adjoint, représentant Pierre Fond, empêché. Une minute de silence a été observée à la mémoire de Pierre Besnard, conseiller municipal décédé brutalement fin avril : il était fidèle à notre opération citoyenne. Après la dispersion sur les berges entre les deux ponts, Florence Genestier de Seine Vivante nous a prodigué de précieux conseils sur la faune et la flore (les espèces utiles, la végétation invasive à couper). En plus de plastiques et détritiques divers, les « prises » les plus spectaculaires ont été : quatre barrières de police, un vélomoteur, un cadre de vélo qui gisaient dans la Seine à faible profondeur au pied du ponton proche du pont de Maisons-Laffitte. La matinée s'est terminée par le pot de l'amitié dans les jardins de Gérard Blondeau.

La rencontre annuelle de quartier

Permettre aux riverains de se rencontrer dans un cadre convivial a été une constante de notre Association. La première « fête de quartier » a été organisée dès l'année de la création de l'Association, en 1996. Elle a eu lieu dans les jardins d'une famille adhérente, rue Léon Fontaine. Ensuite ce fut traditionnellement au lycée Jules Verne, d'abord près de l'ancienne cantine, puis dans les nouveaux locaux que chacun connaît. Une seule année fit exception. C'est l'an 2000. Le lycée étant en pleine reconstruction –c'était auparavant un tristement célèbre Lycée « Pailleron » - nous avons été accueillis dans les jardins arrière de la mairie.

En 2010, soit dix ans après, pour des questions d'organisation suite au changement de proviseur, il ne nous a pas été possible de bénéficier des locaux du lycée. C'est la ville qui a trouvé une solution de rechange, à savoir: le complexe sportif et le gymnase Jules Verne, rue de la Constituante. La gestion de ces équipements ne dépend pas du lycée, mais d'un syndicat intercommunal (voir en page 4). Des barnums ont été installés sur les terrains de sport, avec des tables et des chaises pour une centaine de personnes. Et l'accès au gymnase nous a été autorisé, pour des activités encadrées avec nos jeunes convives. Merci aux services de la ville pour ces facilités.

Le beau temps – inespéré – nous ayant souri, le cadre champêtre s'est révélé très agréable. Félicitations au comité des fêtes composé de Danielle Durmort, Jacques Lauvinerie, Nicole et Christian Condom, Christiane et Patrick Stouls, Gérard Blondeau, Nadia Ghomari. Pour sa première prestation, fort de l'expérience accumulée pendant la période d'animation de Jean-Claude Druelle, le nouveau comité a réalisé un « sans fautes » et a su gérer les imprévus liés au changement de lieu.

M. le Maire, accompagné de Moïse Bangoura, est venu saluer les riverains pendant le repas. Il avait été précédé, en début de soirée, par Jacques Myard, député des Yvelines, habitué de notre fête, ainsi que par Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale nouvellement élue. En se présentant aux riverains, elle a rappelé le rôle de la Région, dans de nombreux domaines : les lycées, les transports, la formation, etc. Ensuite, c'est Geoffrey, élève au lycée Jules Verne, qui a exposé son projet pour Haïti. Sensible à la condition des habitants de cette île suite au tremblement de terre de début 2010, il a eu l'idée de réunir des fonds pour financer une tente de premier secours pour 10 personnes. Les riverains présents à la fête ont volontiers accepté de l'aider à réussir, en achetant des billets de tombola. Pendant sa présentation, Geoffrey était entouré de son professeur de commerce au lycée, Nicolas Pinçon, d'Odile Argo, ancienne proviseure, et de Dominique Pinchera, proviseur-adjoint.

Des jeunes du lycée récompensés

Le prix de la citoyenneté et du travail manuel avait été institué par Odile Argo, proviseur, et Bernard Carlier, maire-adjoint, président de la chambre régionale des métiers, et administrateur du Lycée. Les prix étaient remis par le Rotary. Cette année, la cérémonie a eu lieu à l'extérieur du Lycée. Et l'heureux lauréat a été ... Geoffrey, pour son action en faveur d'Haïti. Ont également été honorés les 7 jeunes du lycée et leurs deux professeurs, qui ont monté l'opération « Soleil Lumière Maroc ». Elle a permis d'alimenter en énergie électrique une école primaire isolée au Maroc, grâce à des panneaux solaires. Notre Association est partenaire de cette action, qui a été présentée aux riverains lors de la réunion de quartier au Lycée en mai 2009.

HISTOIRE LOCALE

Ah ! la rue Léon Fontaine ! (chemin rural n° 93 recensé en 1884 nommé ancien chemin du Bac):

D'abord, qui êtes-vous Léon Fontaine, cet édile bourgeois, châtelain à ses heures, sanglé dans son habit de drap noir mais boudant les séances du conseil municipal de Sartrouville ou ce canotier en maillot rayé partageant les errances de son ami

Guy de Maupassant qui l'appelait Petit Bleu ? Eux et une bande d'amis louaient des chambres chez des logeurs des bords de Seine: à Argenteuil, Bezons et Sartrouville ; et quai de Seine la chambre de Léon sous les toits était voisine de celle de l'écrivain: c'était le rendez-vous des copains en goguette, filles légères, garçons, alcool, éther, bateaux, discussions à refaire le monde dans une joyeuse bohème pas toujours clean. On y remontait ou descendait la Seine, mais on y travaillait aussi. A 200 m de son habitation, La Vaudoire où il demeura pendant 40 ans et où il décéda en 1892 cela fait un peu rêver non ? Il n'avait qu'à pousser la grille monumentale, descendre la prairie et prendre le chemin de halage pour changer de personnage.

C'est en sa mémoire, que M. et Mme Foulon, ses gendre et fille, ont financé les travaux d'adduction nécessaires à la captation de la source des Morillons en 1895, menant l'eau 800 m. plus loin, au centre du pays, Place Nationale (la fontaine portant son nom existe toujours) et ils ont demandé qu'en 1897 son nom soit donné au chemin du Bac.

Plantons d'abord le décor portant le nom de cet énigmatique personnage :

La rue Léon Fontaine est sans doute la plus ancienne rue de notre quartier (si on excepte le quai du Pecq, ancien chemin de halage). Quelle longue histoire que cette voie fréquentée (pour ce que nous en connaissons, mais sans doute bien plus anciennement) depuis le 17^{ème} siècle : 1639. C'est en effet à cette date qu'est cité pour la première fois dans les annales le bac qui donnera son nom au Chemin du même nom, suite à la signature d'une sorte de contrat entre un passeur, propriétaire d'un bac (donc celui-ci existait déjà), et les habitants de Sartrouville, de Maisons et de la Vaudoire.

Avant 1817, en venant de Paris, par la route de Bezons, le passage obligé pour Maisons était le bac, les piétons, cavaliers, carrosses, calèches, carrioles, tombereaux en tous genres devaient emprunter le chemin de Montesson, (rue de la Convention), puis le chemin qui suivait approximativement le tracé actuel de l'avenue Hortense Foubert, ils traversaient la route de St Germain et prenaient le chemin du Bac : imaginons un peu le trafic, le vacarme dans ce chemin plein d'ornières et de poussière et sans arbres, et ce jusqu'à la construction du pont routier. Napoléon est donc passé devant nos fenêtres, à cheval, en calèche et c'est de l'autre côté, en bas de la rue de Paris qu'il faillit se noyer.

Ce chemin rural était bordé par le mur de clôture en pierre blanche du château de La Vaudoire qui ceinturait le domaine, avec une entrée pour la ferme à hauteur de la rue Cuvier. De l'autre côté, nous étions dans le village de Sartrouville, c'étaient les petites parcelles en longueur, plantées des vignes traditionnelles du paysage sartrouillois, et de quelques pièces d'asperges et ce jusqu'à peu près la rue de la Constituante qui n'existait pas, au lieu dit Le Palis, inondé presque chaque année et qui ne donnait pas lieu à des cultures.

Avant la grande guerre, quelques maisons s'étaient élevées sur la droite : (n°55,53,41,35,29) puis tout s'urbanisa très vite à partir de 1924, date du lotissement du parc de La Vaudoire. Le mur de clôture abattu, l'espace fut dégagé et loti. Au n°36 pendant fort longtemps, s'élevèrent les ruines d'une orangerie qui appartenait au château, sur un petit muret en hémicycle se dressaient des colonnes entre lesquelles devaient s'ouvrir de hautes fenêtres terminées en arc de cercle, le tout surmonté d'un toit plat dont il ne restait que le bandeau – Cette

orangerie devait dater du milieu du 19^{ème} siècle et faisait partie d'un jardin anglais installé à cette époque dans le parc – Nous n'avons pas trouvé trace de celle-ci avant 1820. Les ruines assez romantiques furent détruites au début des années 50 pour laisser place à un garage préfabriqué en bois couvert de plaques de bitume du plus mauvais effet, heureusement remplacé en 1970 par la maison blanche actuelle.

Plus bas, à l'angle de la rue du Palis (ouverte en 1924), furent créés les bains douches et le lavoir municipal (1929). La rue vit encore une petite animation de voitures en tous genres et de brouettes supportant des lessiveuses pleines de linge. Ce lavoir bains douches fut détruit en 1944.

En 1940, suite à la destruction du pont, et avant la mise en chantier d'une passerelle provisoire, le bac reprit du service, à peu près au même endroit que celui du 17^{ème} siècle : il était toutefois tiré par un remorqueur fumeux et toussant datant de 1918. Il fut très utilisé par tous ceux qui avaient à faire à Maisons y compris les enfants qui allaient à l'école du Prieuré. Les occupants aussi le prenaient: sur le mur de la poste, à l'angle de la rue Jean Jaurès, une inscription codée en allemand, peinte en lettres blanches, demeura visible pendant des décennies sur les briques rouges, elle servait de plaque indicatrice aux Allemands qui voulaient traverser la Seine . Ils avaient priorité sur les citoyens lambda qui attendaient leur tour !!!

La paix revenue, le pont reconstruit, la rue Léon Fontaine pansa ses plaies, elle n'avait pas été épargnée non plus par les bombardements. Elle retrouva sa tranquillité pour quelques années – Mais attendez, tout a une fin et la circulation enfla, enfla, enfla jusqu'à ce qu'un beau jour de 1996, un groupe « d'activistes » déterminés décida de sortir ses pots de fleurs pour arrêter cette circulation !!!

La suite, vous connaissez tous. Non ? Alors rendez-vous sur le site Internet arqm : www.arqm.asso.fr/

Et Léon Fontaine dans tout cela ? Alors là aussi c'est une autre histoire ! Vous le saurez dans un prochain bulletin.

Françoise Denais - AHSE

VOIRIE ET CIRCULATION

Réfection de chaussées

Des portions de chaussées viennent d'être rénovées face au 21 rue de la Constituante et au 30 rue Jean Nicolle. Les riverains concernés remercient le service voirie.

Le pont ferroviaire

Les travaux menés successivement par la SNCF et la mairie commenceront au mois de juillet. Après la rénovation des poutres du pont ferroviaire réalisée par la SNCF, la ville enchaînera avec des travaux de rénovation de la sous face du pont ferroviaire : mise en place d'un bardage métallique et d'un éclairage indirect pour le tunnel, pose d'un réseau d'assainissement sur une longueur de 70 m et remise à neuf de tous les réseaux qui passent sous le pont ferroviaire sans oublier, enfin, la rénovation de la chaussée et des trottoirs dans la continuité de l'avenue de la République (pavage en pierre bleue du Hainaut). (Source : bulletin municipal).

Les trottoirs seront élargis à 2, 5 m. sous le pont et protégés de la chaussée par des barrières ne permettant pas l'accroche de vélos. Le terre-plein central sera prolongé jusqu'au milieu du pont. La hauteur utile pour les véhicules sera maintenue à 4 m

et des détecteurs de gabarit à infrarouge seront installés, pour interdire l'accès à tout véhicule de plus grande hauteur.

Circulation modifiée

Les travaux commenceront le lundi 5 juillet. A partir de cette date, la circulation aux véhicules sera interdite pendant 4 mois sous le pont ferroviaire, le temps de la durée des travaux. Toutefois, l'accès à la gare routière, et au parking souterrain ainsi que le débouché de la rue Victor Hugo ne seront pas affectés. A noter aussi que les piétons resteront autorisés à passer sous le pont SNCF pendant toute la durée des travaux. Des déviations seront mises en place pour faciliter les trajets des véhicules. La circulation des poids lourds sera déviée par la rue de la Convention et de Tobrouk. En raison de ces lourds travaux, les quais ne seront pas fermés à la circulation les dimanches et jours fériés en juillet et août, comme ils le sont traditionnellement chaque été.

Dans notre quartier, voici les mesures qui nous ont été annoncées:

- Les véhicules légers seront déviés par la rue Jean Nicolle, puis par les quais.
- Les bus circuleront dans les deux sens rue Jean Nicolle.
- Dans cette rue, le stationnement sera supprimé en partie haute, depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la rue Buffon.
- Le carrefour avec la rue Jean Jaurès sera réglé par des feux.
- Des plots supplémentaires seront installés en coordination avec l'Association pour assurer la sécurité des piétons sur le trottoir impair de la rue Jean Nicolle.

Une réunion sur place entre l'Association et les responsables voirie a eu lieu le jeudi 24 juin pour régler les détails (positionnement des plots, gestion du stationnement).

Une autre réunion aura lieu dès les premiers jours de travaux. Réunissant les associations, les commerçants et la ville, elle permettra de recueillir les réactions et si nécessaire de mettre en place les mesures correctives.

Dès à présent, et pendant toute la période des travaux, n'hésitez pas à nous faire part de toute remarque ou observation.

Les vélos autorisés dans le sens interdit ?

Les cyclistes pourront-ils bientôt emprunter le sens interdit de la rue de la Constituante, entre la rue Léon Fontaine et la rue de l'hôtel de ville ?

La proposition émane de Réseau vélo 78, association spécialisée pour la promotion du vélo en ville. Elle ne demande pas d'aménagements coûteux et simplifiera la circulation des cyclistes dans notre quartier. Une simple modification de la signalétique suffirait pour cette portion de rue en sens unique sur une cinquantaine de mètres,

Concrètement, dans le sens nord-sud, il suffit d'ajouter le pictogramme « sauf aux cyclistes » sous le panneau de sens interdit.

Dans l'autre sens, il convient d'installer un panneau avec deux flèches bleues de « sens unique », l'une simple, l'autre à contresens indiquant la circulation de cyclistes. Des pictogrammes au sol pourraient utilement compléter le dispositif.

Le conseil de notre Association a étudié cette proposition lors de son conseil du 29 mai, et a donné son accord, en recommandant toutefois qu'en complément la portion de rue en double sens cyclable soit mise en zone 30, afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Un éclairage neuf

La rue de la Constituante va bénéficier d'un éclairage neuf et techniquement performant. Tous les luminaires seront remplacés et réimplantés à bonne distance (25 mètres en moyenne). Les mats droits – identiques à ceux implantés avenue de la République - auront 7 mètres de hauteur au lieu de 9, ce qui améliore l'éclairage au sol. Les ampoules de nouvelle génération seront d'une puissance de 60 watts (au lieu de 150 w précédemment), procurant une meilleure luminosité de couleur blanche avec une moindre consommation. Le réseau d'alimentation a été refait à neuf, en partant de la mairie. Les pannes d'éclairage – liées à la vétusté des lampadaires et réseaux - devraient en conséquence disparaître.

La ville possède environ 5000 points lumineux. Une cartographie des points « litigieux » a été dressée et sert à établir les programmes de rénovation.

TRAVAUX

Les espaces sportifs du gymnase Jules Verne sont en cours de rénovation

Le gymnase lui-même a été rénové et agrandi en 2006. En 2007, il a été agrémenté d'une fresque représentant Jules Verne, sur la façade de la rue de la Constituante. De nouveaux travaux viennent de commencer à l'extérieur. Il s'agit de la réfection de la piste droite d'athlétisme (qui longe les propriétés côté rue Léon Fontaine) ainsi que de la rénovation complète de l'aire de jeux pour pratique de l'athlétisme avec un anneau et des sports collectifs. Ces travaux sont nécessaires compte tenu de la vétusté de l'espace et fortement attendus par les enseignants.

Le gymnase Jules Verne fait partie des équipements sportifs gérés par le Syndicat Intercommunal des Lycées. Outre ce gymnase, ce syndicat possède également le gymnase des Pierres Vives à Carrières ainsi que le complexe sportif E. Galois à Sartrouville.

Les communes adhérant à ce syndicat sont au nombre de six : Sartrouville, Carrières-sur-Seine, Houilles, Montesson, Le Mesnil-le-Roi et Maisons-Laffitte.

Renseignements aimablement communiqués par Laurent Thomas, président du syndicat, conseiller municipal à Sartrouville et Gilbert Kermarrec, Directeur général des services techniques de la ville.

DERNIERE MINUTE

Plusieurs riverains se sont plaints à nouveau d'erreurs dans la distribution du courrier. Ces dysfonctionnements ont déjà été signalés au service de la poste et le seront à nouveau par l'Association.

En cas de problème, vous pouvez appeler le centre de Sartrouville : tél 01 30 86 50 90 ou encore déposer une réclamation au 3631 serveur national.

Tenez également au courant votre « témoin de courrier ».

Claudette Blondeau (nord du quartier). Tél. : 01 39 14 08 04
Courriel : f.blondeau@wanadoo.fr

Jacques Le Terrier (sud du quartier). Tél. : 01.39.14.32.50
Courriel : moni.leterrier@orange.fr.

Bulletin rédigé par l'Association, le 1 juillet 2010